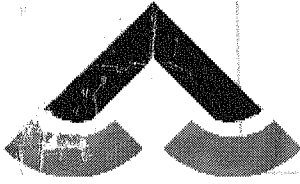


**UNITED STATES DISTRICT COURT
SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK**

In re HERALD, PRIMEO and THEMA)	Civil Action No. 09 CIV 289 (RMB)(HBP)
FUNDS SECURITIES LITIGATION,)	(Consolidated with 09 CIV 2032 and
)	09 CIV 2558)
This Document Relates To:)	ECF Case
)	
ALL ACTIONS.)	
)	

**SUMMONS RETURNED EXECUTED ON DEFENDANT
HERALD (LUX)**



PARQUET GENERAL
D'ÉTAT

23 SEP. 2010

CARLOS CALVO KURDYBAN - LISÉ HUISSIERS DE JUSTICE

Administration: L-1512 Luxembourg 7, rue Pierre Federspiel (Adresse Postale : B.P.2625 L-1026 Luxembourg)

136916
MM

DOSSIER:
HON1976

SIGNIFICATION

L'an deux mille dix, le 19 septembre.

A la requête de **Monsieur le Procureur Général d'Etat** près la Cour Supérieure de Justice du Grand-Duché de Luxembourg, dont les bureaux sont établis à L-2080 LUXEMBOURG, Cité Judiciaire, Bâtiment CR,

Elisant domicile en son Parquet Général à L - 2080 Luxembourg -CITÉ Judiciaire, Bâtiment CR

Agissant dans le cadre de la Convention relative à la signification et à la notification à l'étranger des actes judiciaires ou extrajudiciaires en matière civile ou commerciale, signée à La Haye le 15 novembre 1965,

Je soussigné **Gilles HOFFMANN**, Huissier de Justice Suppléant, en remplacement de **Carlos CALVO / Patrick KURDYBAN**, Huissier de Justice, demeurant à L-1512 LUXEMBOURG, 7, rue Pierre Federspiel, immatriculé près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, **ai signifié et laissé copie certifiée conforme à:**

La société d'investissement à capital variable **HERALD (LUX) en liquidation judiciaire**, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B136680, établie et ayant son siège social à L-2163 LUXEMBOURG, 40, avenue Monterey, **représentée par ses liquidateurs Maître Ferdinand BURG, Avocat à la Cour, demeurant à L-1648 Luxembourg - 24 place Guillaume et Monsieur REDING Carlo, management consultant, ayant ses bureaux à L - 1445 STRASSEN - 7A, rue Thomas Edison,**

- Amended Summons in a Civil Action
- Amended Class Action Complaint;
- Civil Case Cover Sheet
- Electronic Case Filing Rules & Instructions
- Individual Practices of Hon /Richard M. Berman
- German translations of Amended Summons in a Civil Action and Amended Class Action Complaint

La présente signification se faisant pour leur information, direction et à telles fins que de droit et sous toutes réserves.

Dont Acte.

Gilles HOFFMANN
Huissier de Justice suppléant

ORIGINAL

COUT DE L'ACTE

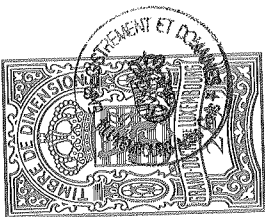
Droit: 60,00
Voy. : 16,00
Adres: 6,00
Timb.: 10,00
Enreg: 12,00
TVA : 12,30

TOTAL:116,30

Copie: 45,00
TVA : 6,75
Port : 4,00

TOTAL:172,05

02959



Huissiers de Justice

Le présent exploit a été remis par l'huissier de justice soussigné, au destinataire de l'acte, date qu'en tête, dans les conditions indiquées à la rubrique marquée d'une croix et selon les déclarations recueillies, comme il est dit ci-dessous :

en son domicile en sa résidence
 en son siège
 En son domicile élu chez:

Au siège / domicile du domiciliataire :

en l'étude de son liquidateur

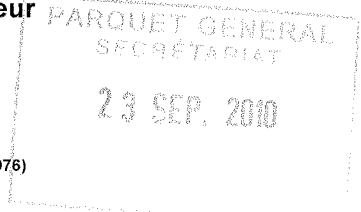
MODALITES DE LA REMISE DE L'EXPLOIT ORIGINAL

DESTINATAIRE DE L'ACTE :

Exp. CALVO-KURDYBAN-LISÉ • Huissiers de Justice • B.P. 2625 • L-1026 Luxembourg

HERALD (LUX) en liquidation judiciaire
Représentée par son liquidateur
Maître Ferdinand BURG
Avocat à la Cour
24 Place Guillaume

L - 1648 LUXEMBOURG (HON1976)



A) SIGNIFICATION A PERSONNE

En y parlant au destinataire lui-même, ainsi déclaré(e) et qui accepte la copie de l'acte.
 En y parlant au domicile élu, au mandataire lui-même, ainsi déclaré(e) et qui accepte la copie de l'acte.
 En y parlant à personne morale : M^r Ferdinand BURG liquidateur
(Nom(s), Prénom(s)) (Qualité)
 ainsi déclaré(e), qui accepte la copie de l'exploit et affirme être habilité(e) à la recevoir.

B) SIGNIFICATION A DOMICILE / SIEGE

Attendu que l'huissier de justice soussigné n'a pu signifier l'acte à personne, la signification s'est faite par la remise de la copie à :

.....demeurant à
(Nom(s), Prénom(s)) (Qualité)

la même adresse
(adresse)

ainsi déclaré(e) et de l'âge requis, qui l'a acceptée et a donné récépissé :

(signature)

Sur quoi l'huissier de justice soussigné lui a remis copie de l'acte sous enveloppe fermée ne portant que l'indication des nom(s), prénom(s), qualité/forme juridique et adresse du destinataire et le cachet de l'huissier de justice apposé sur la fermeture du pli.

Une autre copie sur papier libre avec l'avis prévu par l'alinéa 5 de l'article 155 du Nouveau Code de Procédure Civile a été laissée sur les lieux sous enveloppe fermée ne portant que l'indication des nom(s), prénom(s), qualité/forme juridique et adresse du destinataire et le cachet de l'huissier de justice apposé sur la fermeture du pli.

Attendu que l'huissier de justice soussigné n'a pu signifier l'acte dans les formes prévues par les alinéas 2 à 5 de l'article 155 du Nouveau Code de Procédure Civile, étant donné que :

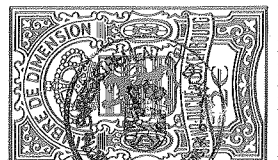
personne ayant qualité de recevoir copie de l'acte n'a pu être trouvée sur les lieux
 la personne présente a refusé l'acceptation de l'exploit dans les conditions requises par la Loi
 la personne présente n'avait pas atteint l'âge de 15 ans
 la personne présente était le/la requérant(e)

Le soussigné a laissé sur les lieux une copie de l'acte avec l'avis prévu par la Loi sous enveloppe fermée ne portant que l'indication des nom(s), prénom(s), qualité/forme juridique et adresse du destinataire et le cachet de l'huissier de justice apposé sur la fermeture du pli et une autre copie a en outre été envoyée dans le délai prévu par la Loi avec le même avis par lettre simple au destinataire après avoir vérifié l'adresse du destinataire en:

se renseignant au bureau de la population se renseignant au registre de commerce
 se renseignant auprès des personnes trouvées sur les lieux
 se renseignant chez les voisins
 vérifiant les inscriptions sur la sonnette, la boîte aux lettres.....

DATE : 14/09 /2010
 Le présent exploit a été signifié par l'huissier de justice marqué d'une croix.

Carlos CALVO
Patrick KURDYBAN
Martine LISÉ



Huissiers de Justice

Le présent exploit a été remis par l'huissier de justice soussigné, au destinataire de l'acte, date qu'en tête, dans les conditions indiquées à la rubrique marquée d'une croix et selon les déclarations recueillies, comme il est dit ci-dessous :

en son domicile en sa résidence

en son siège

En son domicile élu chez:

Au siège / domicile du domiciliataire :

en l'adresse par elle son liquidateur

MODALITES DE LA REMISE DE L'EXPLOIT ORIGINAL

DESTINATAIRE DE L'ACTE :

Exp: CALVO-KURDYBAN-LISE • Huissiers de Justice • B.P. 2825 • L-1026 Luxembourg

HERALD (LUX) en liquidation judiciaire
Représentée par son liquidateur
Monsieur Carlo REDING
Ayant ses bureaux
7A Rue Thomas Edison

L - 1445 LUXEMBOURG (HON1976)

A) SIGNIFICATION A PERSONNE

En y parlant au destinataire lui-même, ainsi déclaré(e) et qui accepte la copie de l'acte.

En y parlant au domicile élu, au mandataire lui-même, ainsi déclaré(e) et qui accepte la copie de l'acte.

En y parlant à personne morale : (Nom(s), Prénom(s)) (Qualité)
 ainsi déclaré(e), qui accepte la copie de l'exploit et affirme être habilité(e) à la recevoir.

B) SIGNIFICATION A DOMICILE / SIEGE

Attendu que l'huissier de justice soussigné n'a pu signifier l'acte à personne, la signification s'est faite par la remise de la copie à :

..... demeurant à
 (Nom(s), Prénom(s)) (Qualité)

la même adresse (adresse)

ainsi déclaré(e) et de l'âge requis, qui l'a acceptée et a donné récépissé : (signature)

Sur quoi l'huissier de justice soussigné lui a remis copie de l'acte sous enveloppe fermée ne portant que l'indication des nom(s), prénom(s), qualité/forme juridique et adresse du destinataire et le cachet de l'huissier de justice apposé sur la fermeture du pli.

Une autre copie sur papier libre avec l'avis prévu par l'alinéa 5 de l'article 155 du Nouveau Code de Procédure Civile a été laissée sur les lieux sous enveloppe fermée ne portant que l'indication des nom(s), prénom(s), qualité/forme juridique et adresse du destinataire et le cachet de l'huissier de justice apposé sur la fermeture du pli.

Attendu que l'huissier de justice soussigné n'a pu signifier l'acte dans les formes prévues par les alinéas 2 à 5 de l'article 155 du Nouveau Code de Procédure Civile, étant donné que :

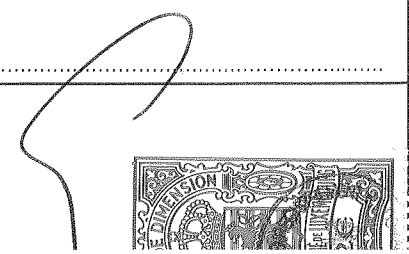
personne ayant qualité de recevoir copie de l'acte n'a pu être trouvée sur les lieux
 la personne présente a refusé l'acceptation de l'exploit dans les conditions requises par la Loi
 la personne présente n'avait pas atteint l'âge de 15 ans
 la personne présente était le/la requérant(e)

Le soussigné a laissé sur les lieux une copie de l'acte avec l'avis prévu par la Loi sous enveloppe fermée ne portant que l'indication des nom(s), prénom(s), qualité/forme juridique et adresse du destinataire et le cachet de l'huissier de justice apposé sur la fermeture du pli et une autre copie a en outre été envoyée dans le délai prévu par la Loi avec le même avis par lettre simple au destinataire après avoir vérifié l'adresse du destinataire en:

se renseignant au bureau de la population se renseignant au registre de commerce
 se renseignant auprès des personnes trouvées sur les lieux
 se renseignant chez les voisins
 vérifiant les inscriptions sur la sonnette, la boîte aux lettres,.....

DATE : 14/09 /2010
 Le présent exploit a été signifié par l'huissier de justice marqué d'une croix.

Carlos CALVO
Patrick KURDYBAN
Martine LISÉ



CERTIFICATE
ATTESTATION

The undersigned authority has the honour to certify, in conformity with article 6 of the Convention,
L'autorité soussignée a l'honneur d'attester conformément à l'article 6 de ladite Convention,

1) that the document has been served *

1) *que la demande a été exécutée*

-- the (date) -- *le (date)*

-- at (place, street, number) - *à (localité, rue, numéro)*

SEPTEMBER 14, 2010

L-1648 LUXEMBOURG, 24, Place Guillaume
(address of one of the liquidators)

-- in one of the following methods authorized by article 5:
-- dans une des formes suivantes prévues à l'article 5:

(a) in accordance with the provisions of sub-paragraph (a) of the first paragraph of article 5 of the Convention*.
a) selon les formes légales (article 5. alinéa premier, lettre a)

(b) in accordance with the following particular method:
b) selon la forme particulière suivante:

(c) by delivery to the addressee, who accepted it voluntarily.*
c) par remise simple.

The documents referred to in the request have been delivered to:
Les documents mentionnés dans la demande ont été remis à:

- (identity and description of person)
-(Identité et qualité de la personne)

BURG Ferdinand

- relationship to the addressee family, business or other
- liens de parenté de subordination ou autres avec le destinataire de l'acte:

liquidator

2) that the document has not been served, by reason of the following facts*:
2) que la demande n'a pas été exécutée, en raison des faits suivants:

In conformity with the second paragraph of article 12 of the Convention, the applicant is requested to pay or reimburse the expenses detailed in the attached statement*
Conformément à l'article 12, alinéa 2, de ladite Convention, le requérant est prié de payer ou de rembourser les frais dont le détail figure au mémoire ci-joint.

ANNEXES
Annexes

Documents returned:
Pieces renvoyées

Amended Summons in a Civil Action; Amended Class Action Complaint;
Civil Case Cover Sheet; Electronic Case Filing Rules & Instructions;
Individual Practices of Hon. Richard M. Berman

In appropriate cases, documents establishing the service:
Le cas échéant, les documents justificatifs de l'exécution:

documents of the bailiff

Done at
Fait à

Luxembourg

, the
le

23rd of
September 2010

Signature and/or stamp
Signature et/ou cachet

